



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°31 du 17 novembre 2022

Régime d'automne avec des averses, des éclaircies, du vent et des températures qui vont baisser pour être proches des normales de saison.

L'essentiel de la semaine

Poireau : surveillez l'évolution de la rouille et du mildiou.
Chou : surveillez l'évolution des maladies.

PROCHAIN BULLETIN SEMAINE 48



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Table des matières

POIREAU :	2
CHOU :	3
CELERI - PERSIL :	4
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	4

Webinaire DEPHY EXPE –

Optimiser la fertilité du sol en s'appuyant sur des processus biologiques et écologiques

Au cours de ce webinaire, les projets PERSYST-Maraîchage (cultures légumières) et SEFersol (cultures légumières) restitueront et mettront en débat leurs premiers acquis sur la fertilité des sols



<https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/les-webinaires-dephy-expe>

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27		3 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
	Mt St Michel	5 parcelles	
	La Haye Pesnel	Pas de données	
50	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	De 10 feuilles à récolte
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

Thrips :

Observations : des thrips sont toujours présents dans de nombreuses parcelles du réseau mais, le nombre de thrips dans les poireaux a diminué.

Evolution du risque :

Au vu des conditions climatiques, il n'y pas de risque de re-infestation de parcelle.

Les fréquentes averses et la baisse annoncée des températures ne sont pas favorables à leur développement.

Observer attentivement vos parcelles afin d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Aucune pique n'a été observée cette semaine en vallée de Seine.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol.

Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque : le vol est terminé en vallée de Seine. **Le risque de nouvelle ponte est quasi-nul sur ce secteur**. Les larves présentes vont continuer leur développement au sein des fûts, former une puppe et une nouvelle génération d'adultes émergera au printemps prochain.

Rouille :

Globalement, peu de nouvelles taches de rouille ont été observées dans les parcelles du réseau. Ces nouvelles taches ont été notées dans les six parcelles du val de Saire, deux parcelles du secteur de Créances et une parcelle au Mont Saint Michel. Ces infestations touchent 4 à 40% des plantes selon les parcelles.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement de cette maladie. (températures douces et hygrométrie à 100% pendant 4 heures). La pression est présente en particulier pour les variétés sensibles, soyez vigilants.

Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.



Rouille sur poireau

Alternaria/stemphylium :

L'ensemble des parcelles du nord Cotentin et une parcelle du secteur de Créances ont des symptômes d'alternaria sur 16 à 40% des plantes. Des taches de ces deux maladies sont observées dans une parcelle du Mont Saint Michel sur 4% des poireaux.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Dégâts : Ces maladies peuvent provoquer une forte dégradation du feuillage entraînant un parage plus important.

Evolution du risque : cette maladie est favorisée par des températures comprises entre 12 et 34°C et par une forte humidité (pluie, irrigation). La baisse des températures annoncée cette fin de semaine n'est pas favorable au développement de ces maladies.

Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Mildiou :

Les premières taches de cette maladie sont observées dans cinq parcelles du val de Saire sur 4 à 20% des poireaux.

Evolution du risque : cette maladie est favorisée par des températures basses mais positives, et peut se développer entre 1°C et 25°C avec un optimum à 17°C. Les conditions climatiques actuelles lui sont favorables.



Tache de mildiou sur poireau

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles choux-fleurs et Milan	Pommaison/croissance
50	Surtainville	1 parcelle de chou-fleur	à récolte
	Val de Saire	5 parcelles cabus et fleur	

Aleurode :

Comme dans le bulletin précédent, les effectifs d'aleurodes ont augmenté dans certaines parcelles de choux de Milan du Calvados.

Evolution du risque :

La baisse annoncée des températures devrait limiter leur développement.

Une fois les parcelles récoltées, il faut broyer et enfouir les résidus de cultures pour éviter que ces mouches blanches ne s'installent pendant l'hiver.



Aleurodes sur chou

Maladies foliaires :

Des taches d'*Alternaria* et/ou de *Mycosphaerella* sont observées dans sept parcelles du réseau sur 8 à 48% des plantes essentiellement sur les feuilles les plus âgées.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Evolution du risque :

Ces maladies se développent en conditions humides, les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables.

CELERI - PERSIL :**Mouche du céleri :**Observations :

Une présence importante de galeries récentes est signalée en vallée de Seine sur persil et céleri-branche.

Nuisibilité :

Voir BSV n°18.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos céleris-branche et persil. Ces larves vont terminer leur développement pour hiverner sous forme de pupes diapausantes dans le sol.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.